

Molsheim, le 11 juillet 2023

**Direction Générale Adjointe
Environnement**

Direction des Routes, des
Infrastructures et des Mobilités
Service Routier Sélestat

Dossier suivi par : André KOCHER
Tél. : 03.68.33.81.52.
Mél. : andre.kocher@alsace.eu
Références : 2023/039-AK/JT

DDT/SUA
14, rue du Maréchal Juin
CS 500016
67084 STRASBOURG-Cedex
A l'attention de Madame Carole ANDRE

Objet	PC 067 108 22 R0013 Lieu-dit Aérodrome 67120 Duppigheim Centrale photovoltaïque de la zone de desserrement de Strasbourg Avis sur accès
Traitement souhaité	En réponse à votre envoi réceptionné le 06/07/2023

AVIS DU GESTIONNAIRE DE LA VOIRIE DEPARTEMENTALE

Avis favorable au projet, objet de la présente demande, sous réserve des prescriptions suivantes :

- Les accès au chantier devront se faire comme prévu sur le document transmis.
- Les éventuelles mesures ponctuelles de police temporaires devront faire l'objet d'une concertation avec le gestionnaire de voirie en amont du chantier.

Il y aura lieu de se rapprocher de la commune de Duppigheim concernant les accès sur la voirie communale.

Le Chef du Service
Routier de Sélestat,

Frédéric ENGEL

Collectivité européenne d'Alsace

Hôtel du Département
Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG Cedex 9
Hôtel du Département
100 Avenue d'Alsace 68000 COLMAR
03 69 49 39 29 | www.alsace.eu

La correspondance doit être adressée à M. le Président de la Collectivité européenne d'Alsace à l'adresse suivante :

Centre d'Entretien et d'Interventions
8 rue Jacques Couloux
67120 MOLSHEIM